

# Villers-Ecalles

[www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr)



MARS 2020

Numéro  
116



FERRERO

60 ans de présence  
à Villers-Ecalles





Voeux de la municipalité



Plantation des arbres de naissance



Spectacle de Pâques



Remise de carte cadeau rentrée des classes

Un regard sur 2019



Fête des associations



Saint-Jean



Octobre Rose



Exposition d'arts



Halloween



Marché du terroir



Repas des aînés



Décoration du sapin communal



Spectacle de Noël



*Chères Villers-Ecalloises, chers Villers-Ecallois,*

*Fin 1959, début 1960, à une époque où beaucoup d'entre nous n'étaient pas nés, les élus de Villers-Ecalles accueillait des italiens venus d'Alba pour racheter une ancienne filature locale.*

*L'ancienne usine Prévost et Grenier correspondait aux besoins de la famille Ferrero pour s'implanter. La proximité d'un port et de Paris, une main d'œuvre locale qualifiée, une région de production laitière étaient des atouts indéniables au développement de leur activité.*

*Cependant, qui parmi la petite délégation italienne ou le Conseil Municipal imaginait alors le succès de cette implantation et son devenir ? Certainement aucun d'eux n'anticipait les investissements importants qui ont agrandi le site au fil des décennies.*

*Lequel des conseillers municipaux, en 1960, imaginait que la route et le pont prévu cette année-là pour relier l'ancienne route de Villers et la route de Duclair permettraient pendant une cinquantaine d'années le développement du site ? Puis, qu'ils seraient relégués au profit d'une nouvelle voie et d'un nouveau pont pour permettre un nouvel agrandissement majeur du site ?*

*60 ans après, l'implantation de Ferrero est une réussite économique et sociale pour la petite commune de Villers-Ecalles et bien plus largement pour la Communauté de Communes et la région. Au fil du temps, l'entreprise a en effet implanté d'autres sites techniques ou administratifs à proximité mais en limitant la production française à l'unique site de Villers-Ecalles. En ces 6 décennies, le nom de Ferrero s'est inscrit fortement et durablement dans le paysage local et la mémoire collective.*

*Qui parmi les Conseillers Municipaux ou les responsables de l'entreprise peut imaginer aujourd'hui ce que pourrait être le site de Ferrero en 2080, dans soixante ans ? Nous ne pouvons que souhaiter qu'il connaisse le même développement.*

*Antoine de Saint-Exupéry, l'auteur du Petit Prince, disait « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Nous ferons tout notre possible pour préserver l'avenir du site industriel et ainsi de notre commune.*

*Bonne lecture  
Cordialement*

EMO Jean-Christophe  
Maire de VILLERS-ECALLES

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

C'est entouré des conseillers municipaux et en présence de Madame Pierrette Canu, Conseillère Départementale, que, le vendredi 10 janvier, Monsieur Jean-Christophe Émo, Maire, a présenté ses vœux aux habitants de la commune venus nombreux pour l'occasion :

Mesdames et Messieurs les Adjointes et les Conseillers Municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

J'ai une nouvelle fois, le plaisir de vous présenter les vœux du Conseil Municipal pour la nouvelle année et je vous adresse de chaleureux remerciements pour avoir répondu aussi nombreux à notre invitation.

La soirée des vœux est un moment de rencontre régulier de notre vie communale, l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et les projets de l'année nouvelle. L'occasion de rappeler les réponses que donne le Conseil Municipal à l'amélioration de la vie et du quotidien des Villers-Ecallois.

La cérémonie de ce soir est la dernière du Conseil Municipal actuel. Elle revêt donc à cet égard un aspect particulier. 6 ans après notre élection, nous devrions en faire le bilan. Avons-nous répondu à nos engagements et aux demandes de nos concitoyens ?

Ce Conseil Municipal, élu en 2014 avait proposé 4 grands thèmes :

« **Vivre mieux, ensemble, à tous les âges** »

« **Mener une politique ambitieuse en maîtrisant les dépenses publiques** »

« **Préserver un cadre de vie où il fait bon vivre** »

« **Bâtir l'avenir de Villers-Ecalles en préservant le passé** »

4 grands thèmes, déclinés ensuite en 20 actions pour 2020. Je crois qu'à l'aube de 2020, si nous tirons le bilan, nous avons globalement répondu à nos engagements.

Cependant, du fait de la campagne électorale et étant candidat à ma propre succession, je ne pourrai pas faire un bilan précis pourtant nécessaire. Je me contenterai donc ce soir, du bilan habituel de l'année écoulée. Je laisse le soin aux candidats puis à la prochaine équipe municipale de dresser les projets de 2020 et le futur de Villers-Ecalles, même si, à mon sens, les 4 grands thèmes que nous avons développés en 2014 restent des axes prioritaires. Axes qu'il faudra compléter pour mieux répondre aux défis du développement durable et aux besoins de services des familles et des aînés.

2019, fut comme toutes les années écoulées, une année riche. Une année de construction du Villers-Ecalles d'aujourd'hui et de demain. Une année mobilisée comme toutes les autres au bénéfice des habitants dans le souci d'une bonne gestion financière. Petit à petit,

années après années, à notre rythme, en 2020 comme les années passées, nous bâtissons une commune nouvelle en laissant le Villers-Ecalles d'hier derrière nous, mais sans rupture, et sans oublier nos fondements communs et notre histoire locale.

2019 fut donc riche de grandes choses mais aussi de petites. Nous avons toujours tendance à oublier les multiples petites actions quotidiennes au profit des réalisations plus visibles. Ces multiples petites tâches quotidiennes, la Commune a continué à les assurer, comme tous les ans et jour après jour : la plantation et l'entretien des espaces verts, le balayage et l'entretien des voiries, le ménage des salles et des locaux scolaires, le transport, la surveillance et l'accompagnement des élèves de l'école, la garderie périscolaire, la distribution des plis et des bulletins, l'accueil des administrés, la gestion du courrier, des archives, des plaintes, des paiements, du personnel... Toutes ces multiples petites actions qui bâtissent le service public communal assuré quotidiennement par les agents communaux. Bien sûr, comme tous les ans, il y a eu des petits défauts, une haie peut-être mal taillée, une ampoule d'éclairage public grillée remplacée tardivement, un fossé mal entretenu, ou un massif avec des mauvaises herbes... Pour ma part, je ne veux retenir que le bon fonctionnement général des services municipaux à Villers-Ecalles et en remercier les adjoints et les agents de la collectivité. Pour juger de ce bon fonctionnement, je citerai le simple exemple de la garderie périscolaire. Ouverte en septembre 2005 dans les locaux disponibles, la garderie, victime de son succès, a d'abord été agrandie en 2010. Puis, les enfants étant toujours plus nombreux, nous fonctionnons depuis quelques années dans deux lieux différents en séparant les élèves de maternelle et d'élémentaire. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau à l'étroit et nous devons modifier l'usage associatif d'une salle de réunion pour accueillir la garderie dans de bonnes conditions de fonctionnement.



Pour les projets de plus d'importance, 2019 restera évidemment comme l'année de la requalification de la route des Campeaux. Autant avant, pendant, qu'après, ce projet aura fait couler beaucoup d'encre et discuter dans les chaumières et sur les réseaux sociaux.

D'autres réalisations de 2019 sont à noter :

- La rénovation et la requalification du restaurant scolaire municipal.
- La création d'un chemin piéton route des Campeaux
- La mise en service de la nouvelle rue Pietro Ferrero et du nouveau pont sur l'Austreberthe, tous deux réalisés par l'entreprise Ferrero

Je ne peux pas oublier un dossier très suivi par les concitoyens : l'arrivée de la fibre dans les foyers villers-écallois. Nous l'avions espéré en 2019 mais c'est un calendrier que nous ne maîtrisons pas au niveau communal. Aujourd'hui, nous n'avons jamais été aussi proche. Sur la Commune, le réseau est en place. Il reste essentiellement à réaliser la mise en concurrence des fournisseurs et la commercialisation des offres. Rien ne justifierait que la fibre ne soit pas disponible pour tous, à Villers-Ecalles, en 2020.

Pour Villers-Ecalles, j'aime rappeler que la situation financière reste très saine. Passée la mauvaise année 2018, nous dégageons chaque année suffisamment d'argent pour financer les investissements à renouveler. La dette a été divisée par deux en quelques années et sans nouvel emprunt, sera réduite à 0 sous 5 ans. Il n'y a par ailleurs nulle raison que les impôts communaux augmentent dans les prochaines années malgré la baisse des dotations publiques. Cette situation favorable nous la devons à la fois à la gestion rigoureuse mais aussi bien entendu à la présence sur notre territoire de l'usine Ferrero.

Mes chers concitoyens et chers amis, j'espère que vous l'aurez constaté, votre équipe municipale a œuvré avec détermination à votre service. Parce que le monde change et que notre quotidien change aussi, nous avons eu à cœur de prendre notre part à ce changement avec résolution et optimisme pour bâtir ensemble une commune plus durable, plus conviviale, plus solidaire... comme nous nous y étions engagés.

Pour 2020, chers concitoyens, les vœux que je voudrais adresser à Villers-Ecalles, et à chacune et chacun d'entre vous, c'est de continuer ce chemin en allant de l'avant sans oublier personne sur notre route.

En cette fin de mandat au service de la Commune, je souhaite remercier particulièrement le personnel communal pour son dévouement et sa disponibilité à assurer un service le meilleur possible aux habitants. Sans eux, Villers-Ecalles ne serait pas celui d'aujourd'hui.

A remercier chaleureusement les conseillers municipaux et les adjoints pour la confiance qu'ils m'accordent, le travail et les relations que nous partageons sans distinction des listes qui s'étaient opposées en mars 2014. Pour ma part, je resterai fier des actions que nous avons menées ensemble au cours de ces 6 années au service des citoyens de Villers-Ecalles.

Remercier aussi tous les services de l'Etat, pompiers et gendarmes, enseignants, les autres collectivités et les associations locales pour les services rendus tant à la collectivité qu'aux habitants.

Que 2020 soit pour vos familles, vos entreprises et vos associations, ainsi que pour Villers-Ecalles une belle année, sereine mais trépidante. Une année de stabilité mais de progrès, une année dynamique et prospère, conviviale et solidaire.

Pour chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de santé, de joie et de bonheur, de pleine réussite dans tous vos projets, ceux de vos entreprises, de vos associations, et dans tous vos projets personnels bien sûr.

**Excellente année 2020 à tous.  
Merci de votre confiance.**

**Monsieur Jean-Christophe Emo procéda ensuite à la remise des diplômes de médailles du travail.**



### MÉDAILLE D'ARGENT :

- Monsieur Didier BOUVIER
- Monsieur David COUTARD
- Monsieur Christian DEGREMONT
- Monsieur Nicolas JOLLY



### MÉDAILLE VERMEIL :

- Monsieur Christian DEGREMONT
- Monsieur Pascal GROSSARD
- Monsieur Denis DELALANDRE (médaille communale)



### MÉDAILLE OR :

- Monsieur Stéphane BUREL
- Monsieur Christian DEGREMONT
- Monsieur Philippe GAINVILLE (médaille communale)
- Madame Agnès DELALANDRE (médaille communale)



### MÉDAILLE GRAND OR :

- Monsieur Christian DEGREMONT
- Monsieur Eric DEVAUX
- Monsieur Hervé LUCAS (médaille agricole)
- Madame Michèle VINCENT



## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019

### INVESTISSEMENTS 2020

#### Voirie Rue du Courvaudon - demandes de subventions

Le projet d'aménagement est présenté au Conseil Municipal : création d'un cheminement piétonnier, réfection de la voirie, gestion du pluvial par une noue. Le Conseil charge le Maire de déposer des demandes de subventions.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil décide de faire chiffrer par le SDE 76 les tranches de travaux suivantes pour déposer les demandes de subventions :

- Rue Emile Eliot : création d'un point
- Rue du Bois Sauvage : enfouissement des réseaux
- RD 143 - secteur Chapelle - parking : enfouissement des réseaux
- Impasse de l'Austreberthe - Cours Chambellan : enfouissement des réseaux

### MARNIÈRES RUE ÉMILE ÉLIOT

Le Conseil décide de porter le projet et charge le Maire de déposer des demandes de subventions pour le comblement de la marnière indice 98 située sur une propriété privée mais impactant la voie communale.

### TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2019-2020

Le Conseil décide de fixer comme suit les tarifs des repas du restaurant scolaire à compter du 1/9/2019 :

- > Enfants de Villers-Ecalles : 3,52€
- > Enfants extérieurs : 5.03€
- > Adultes : 6.00€

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX-AUSTREBERTHE

**Composition du Conseil Communautaire – Accord local :** après délibération, le Conseil Municipal approuve l'accord local permettant d'avoir 3 représentants communaux et non 2.

**Rapport d'activités de la CCCA :** les conseillers ont pris connaissance du rapport d'activités de la CCCA. Il est signalé que la charge financière du service de ramassage de déchets verts (262 000 € en 2018) est supportée par l'ensemble des contribuables de la Communauté de Communes alors que seuls les habitants de Barentin, Pavilly et Limésy bénéficient de ce service. Le Conseil Municipal demande à la CCCA qu'un même régime fiscal place tous les contribuables dans la même situation.

### DIVERS

**BILAN DE LA FRÉQUENTATION DES SERVICES COMMUNAUX :** le nombre moyen de rationnaires au restaurant est en augmentation (+ 15 élèves en 2019). Pour la garderie, le nombre d'utilisateurs est aussi en augmentation. Un bilan plus précis sera réalisé. Si nécessaire l'encadrement sera adapté.

**COURRIER DE RIVERAINS DE LA RD 88 :** ils signalent un accident qui s'est produit au niveau du virage en épingle et la sortie de route du véhicule. Ils demandent des aménagements de sécurité. Cette zone sera intégrée à l'étude de sécurité située en amont.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2019

### FINANCES : TARIFS COMMUNAUX 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs communaux fixés comme suit à compter du 01/01/2020 :

#### **CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE :**

- Cimetière :

30 ans : petit : 103 € - grand : 206 € - double : 412 €  
50 ans : petit : 150 € - grand : 300 € - double : 600 €

- Colombarium/cavurne :

30 ans : 812 € - 50 ans : 1 332 €

- Dispersion des cendres : 50 €

- Caveau 2 places : 1 500 €

#### **LOCATIONS DES SALLES :**

- Salle Raimbourg : 1 jour : 405 € - 2 jours : 651 €

- Salle annexe Raimbourg : 1 jour : 103 € - 2 jours : 203 €

- Salle Pasteur : 1 jour : 305 € - 2 jours : 487 €

- Réunion : 53 €

**REDEVANCE TÉLÉDIFFUSION DU LOTISSEMENT DE LA FERME :** 50 € - Déconnexion/reconnexion : 96 €

**ANIMAUX ERRANTS :** prise en charge : 69 €

**MARCHÉ :** électricité par jour : 1,20 €

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**État d'avancement du PLU de Villers-Ecalles :** M. le Maire rappelle que c'est désormais la Communauté de Communes qui est compétente pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme. Il rappelle également que le précédent projet de PLU arrêté par la Commune avant la prise de compétence de la CCCA avait reçu un avis défavorable des services de l'Etat le 2/8/2016.

La Communauté de Communes a arrêté le nouveau projet de PLU de Villers-Ecalles et l'a soumis à l'avis des services.

Globalement, le PLU a reçu de l'Etat un avis **FAVORABLE sous réserve de modification du zonage du hameau de l'Enfer**. Néanmoins, compte tenu du nombre de remarques et des modifications à prévoir, il est préférable de faire les modifications avant le passage en enquête publique et non après pour présenter au public un document sincère. Il est donc prévu un travail complémentaire du bureau d'études puis un nouvel arrêt par la CCCA. Compte tenu des délais de chacune des phases restantes, l'application du PLU peut difficilement être attendue avant début 2021.

## AFFAIRES EN COURS

**Club de tennis** : constatant la disparition du club de tennis, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de dénoncer la convention de mise à disposition des cours avec le club et de reprendre l'usage de ces terrains.

**Subventions aux associations** : la commune décide l'octroi d'une subvention supplémentaire exceptionnelle de 500 € aux Majos-Stars et à l'AVCE pour leur participation au 1100 ans de Beelen.

**Comptage de voirie** : le Conseil Municipal est informé du comptage de voirie fait en novembre route des Campeaux : 1 140 véhicules par jour avec une moyenne de 49 km/h. Il est noté une légère baisse du trafic suite à la réouverture de la RD6015 et une baisse de la moyenne des véhicules de 5 à 7 km/h suite aux réaménagements. Il est rappelé par ailleurs que la vitesse est limitée à 30 km/h sur cette voie.

**Subvention du Département** : le Conseil est informé de l'attribution d'une subvention de 38 100 € par le Département pour la réhabilitation du restaurant scolaire.

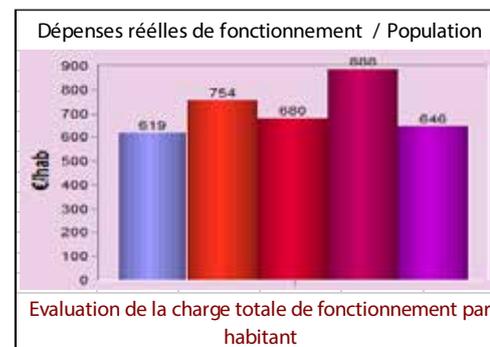
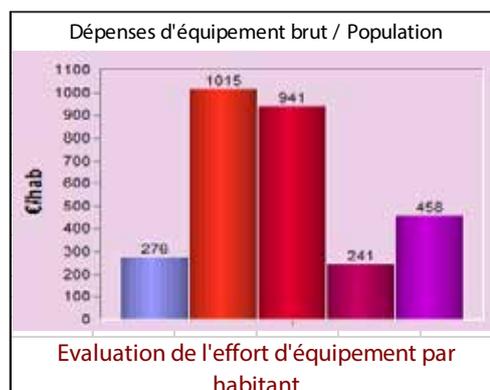
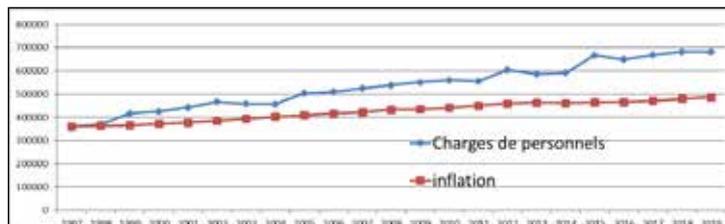
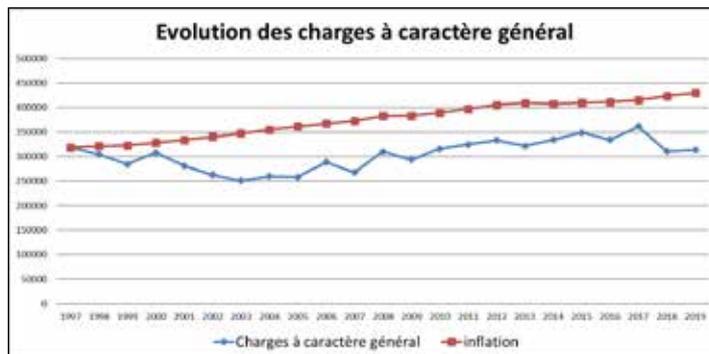
**Déchets** : M. Leblond s'interroge sur les différences de traitement entre les habitants de la Communauté en fonction de leur commune d'origine pour le ramassage des déchets verts et le nombre d'accès à la déchetterie. Il est répondu que les élus de Villers-Ecalles ont été les seuls élus de la CCCA à voter contre le règlement de collecte de déchets qui entérinait ces dispositions.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2020

### BILAN FINANCIER 2019

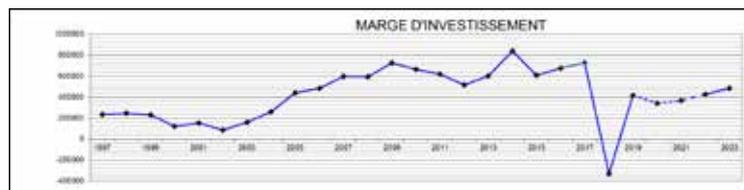
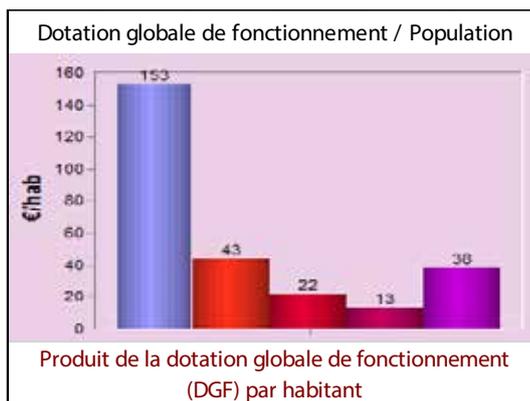
**FONCTIONNEMENT DÉPENSES : baisse des charges de 26 %**

2019		Évolution
DÉPENSES		1 an
11	Charges à caractère général	313 986 € + 1%
12	Charges de personnels	681 493 € + 2%
65	Charges de gestion courante	155 008 € + 1,8 %
66	Charges financières	21 352 € - 30 %
67	Charges exceptionnelles	2 722 € - 99 %
	<b>TOTAL dépenses</b>	<b>1 117 561 € - 26 %</b>

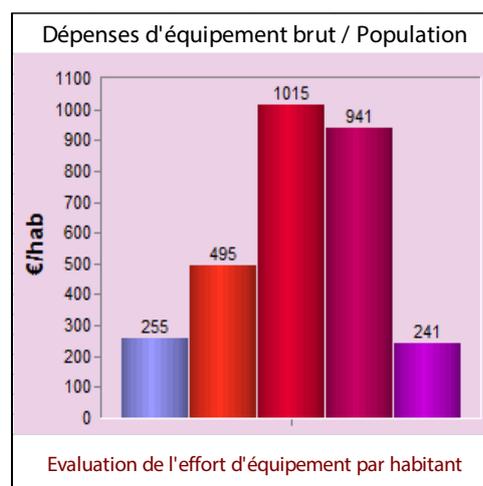
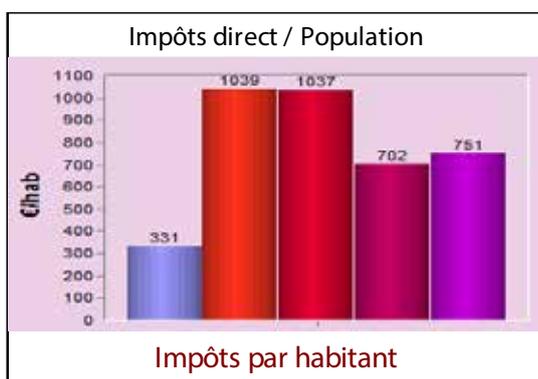


**FONCTIONNEMENT RECETTES : hausse des recettes de 22 %**

RECETTES		1 an
70	Produits de gestion courante	103 551 € -11%
73	Impôts et taxes	1 456 265 € 9%
74	Dotations, subventions	116 523 € 94%
75	Autres produits de gestion courante	24 952 € -10%
13	Atténuation de charges	44 016 € 5%
76	Produits financiers	3 € 0%
77	Produits exceptionnels	207 430 € 1511%
	<b>RECETTES</b>	<b>1 952 740 € 22%</b>

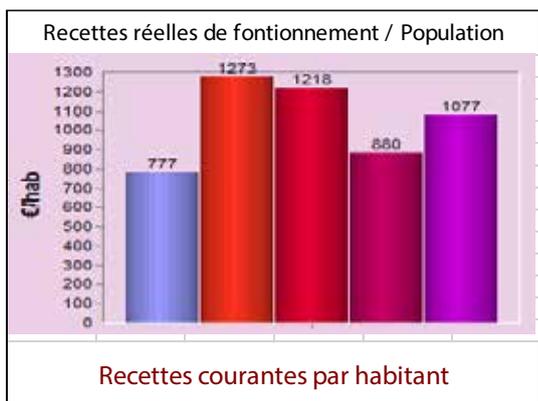


## INVESTISSEMENT



Légende

France 2017
Réalisé 2016
Réalisé 2017
Réalisé 2018
Réalisé 2019

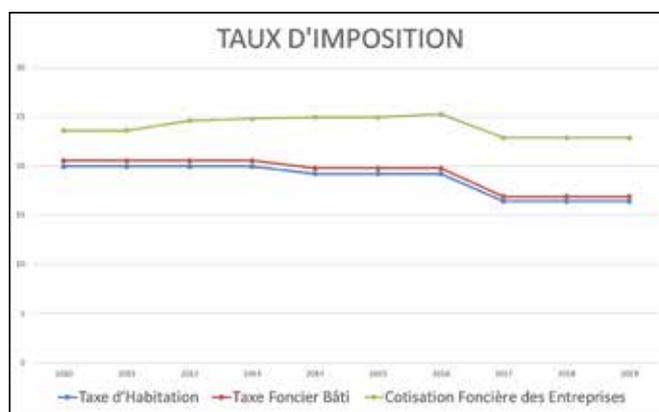
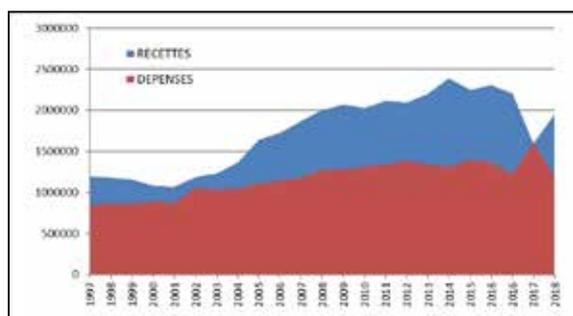


## TAUX D'IMPOSITION

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	19,96	19,96	19,96	19,96	19,21	19,21	19,21	16,42	16,42	16,42
Taxe foncier bâti	20,55	20,55	20,55	20,55	19,78	19,78	19,78	16,9	16,9	16,9
Cotisation foncière des Entreprises	23,61	23,61	24,61	24,81	24,95	24,95	25,26	22,87	22,87	22,87

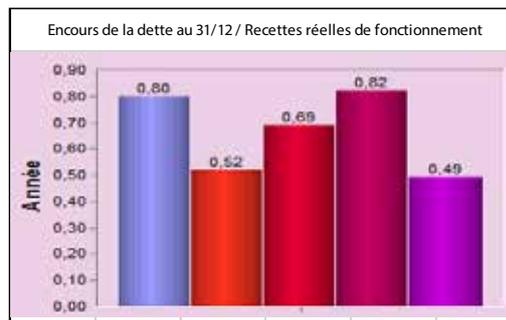
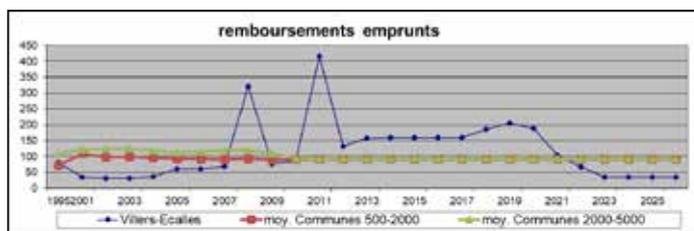
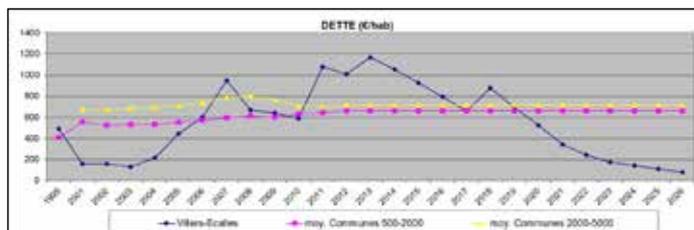
## MARGE : hausse de 226 %

Différence Recettes/Dépenses	766 731 €	+ 4 733 %
Remboursement capital	351 672 €	+ 12 %
<b>MARGE</b>	<b>415 059 €</b>	<b>226 %</b>



## DETTE

- **Dettes au 1/1/2020** : 955 429 € - 27 %  
(= 532 € par habitant. Moyenne strate 621 € en 2015)
- **Annuité acquise au 1/1/2020** : 343 122 € (- 8 %)



Légende	
France 2017	(Barre bleue)
Réalisé 2016	(Barre orange)
Réalisé 2017	(Barre rouge)
Réalisé 2018	(Barre magenta)
Réalisé 2019	(Barre violette)

## BALANCE GÉNÉRALE DE FIN D'ANNÉE

La balance de fin d'année s'équilibre comme suit :

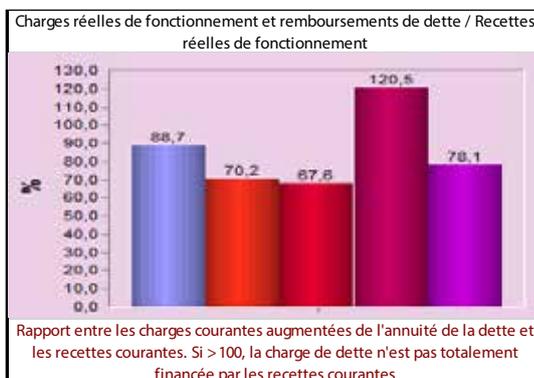
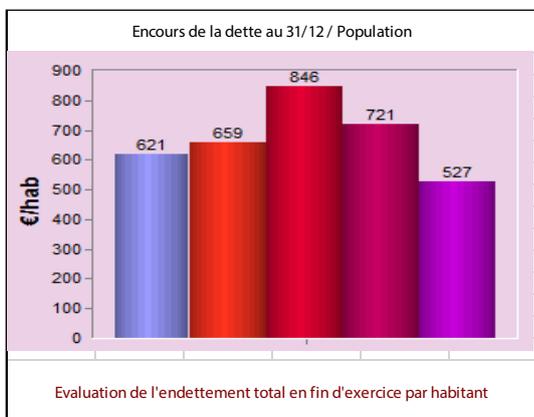
- Fonctionnement** : dépenses : 1 415 898,24 € - recettes : 2 072 724,62 €
- Investissement** : dépenses : 1 405 003,52 € - recettes : 980 345,73€
- Excédent global** : 232 168,59 €

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

**Voirie rue du Courvaudon** : M. le Maire rappelle le projet d'aménagement de la rue du Courvaudon présenté au Conseil Municipal fin 2019. Le projet a été approuvé à l'unanimité et le Conseil charge le Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'État pour les aménagements.

**Terrain multisport (city-stade)** : le projet d'aménagement est présenté au Conseil Municipal : création d'un city-stade sur un des courts de tennis inutilisé.

Le projet est approuvé à l'unanimité et le Conseil charge le Maire de déposer des demandes de subventions auprès du Conseil Général, de l'État et de la CCCA.



## INFORMATIONS

**De l'INSEE** : la population totale au 1/1/2020 est de 1 787 habitants.

**Comptage de voirie** : le Conseil Municipal est informé du comptage de voirie fait en janvier route de Bouville : 700 à 750 véhicules par jour avec une moyenne de 53 km/h à hauteur de la rue Verte et de 60 km/h à l'entrée de l'agglomération.

Les vitesses justifient l'étude de sécurité qui vient d'être lancée par le Conseil Municipal.



## SCOLAIRE

Le spectacle de Noël s'est déroulé le jeudi 12 décembre. Cette année, nous avons décidé de faire deux représentations, une le matin pour les enfants de maternelle et la seconde l'après-midi pour les primaires.

L'artiste « Krystel » est venue présenter un conte qu'elle a écrit et mis en scène nommé « le rêve de Luminaile ». Cette représentation a permis au jeune public de voyager à travers plusieurs pays en découvrant des instruments et de belles chansons. A la fin de chacune des deux séances, Krystel a échangé avec les enfants et a répondu à leurs différentes questions.

Ce conte est ce qu'on appelle un « conte à grandir », oui mais pourquoi ? Tout simplement car dans cette histoire Krystel raconte l'histoire d'une fée nommée Luminaile. Cette fée rêve d'aller faire le tour du monde mais elle ne peut pas voler et tout au long de son voyage, Luminaile aborde la confiance, le courage, le handicap, les émotions, l'ouverture sur le monde, l'épanouissement, la découverte de nos mondes, la différence mais surtout la découverte et l'importance de croire en nos rêves jusqu'à révéler notre magie intérieure.

Une surprise attendait les enfants de maternelle à la fin du spectacle, le Père-Noël s'était arrêté à la salle Raimbourg pour le plus grand plaisir des petits.

L'après-midi, un goûter était offert aux enfants, pour les maternelles dans leurs classes et pour les primaires dans la salle Raimbourg.

Le repas de Noël a été servi le mardi 17 décembre au restaurant scolaire. Des repas à thème et des animations sont proposés régulièrement à nos petits convives.

Le vendredi 14 février, les enfants ont pu se régaler avec des gaufres en dessert.

Sur les temps de garderies, des travaux manuels sont proposés également, voici un petit aperçu des réalisations des enfants en garderie maternelle.

Une petite nouveauté, la garderie devenue trop petite pour les effectifs, il a été décidé de mettre à disposition la salle de réunion chaque soir pour pouvoir accueillir correctement vos enfants. Cela a imposé certaines contraintes vis-à-vis de l'occupation de cette salle par les différentes associations. Nous avons donc décidé de faire un essai le mardi en faisant cohabiter les enfants les plus grands avec nos aînés qui jouent à différents jeux de société chaque mardi après-midi. C'est une grande réussite puisqu'après quelques semaines, les enfants jouent eux aussi aux cartes, dominos...

*Valérie Granlin  
Adjointe Scolaire*





## HALLOWEEN ET SORTIE ADOS

Cette 5<sup>e</sup> édition de la boum d'Halloween s'est déroulée le 31 octobre dernier.

La commission animation a accueilli plus de 100 enfants du primaire.

En 2018, nous avons pris une machine à danser pour la musique, les enfants avaient émis le souhait d'avoir un DJ et ce fût chose faite cette année.

Les meilleurs déguisements ont été récompensés en fin de soirée et chacun a pu se restaurer avec le buffet de pizzas de différentes sortes, de chouquettes, de bonbons, de diverses boissons...

Nous avons l'habitude d'organiser un après-midi pour les adolescents le 1<sup>er</sup> novembre, mais cette année nous avons organisé une sortie au Chorus Line Bowling d'Yvetot le samedi 16 novembre. Nous avons emmené 25 jeunes pour cet après-midi, tous ont fait un laser-Game et une partie de bowling. Avant de repartir, un goûter a été servi à tous. Les jeunes sont revenus ravis et prêts à faire d'autres sorties comme celle-ci.

*La commission animation*



	6	7	8	9	10	Score
10						0
PAIL	34	9-	3/	3 2	5-	78
	46	55	68	73	88	0
MATHIS	8-	4/	8/	85	3-	88
	41	59	77	85	78	0
EMILIE	41	⊙ 1	66	⊙ 1	3-	78
	51	60	66	75	6 2	71
LEANE	3 2	5-	6 2	⊙ 3	6 2	71
	42	47	55	63	71	0
SERVANNE	9-	5 1	⊙ 1	3 3	X	73
	42	48	57	63		



## MARCHÉ DU TERROIR

C'est devenu une tradition pour notre commune, le 1er dimanche de novembre la commission animation organise son marché du terroir et de l'artisanat. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir à la rencontre de nos exposants et cela pour notre plus grand plaisir.

De nombreux exposants sont au rendez-vous chaque année et nous accueillons volontiers de nouvelles personnes qui viennent nous faire découvrir leur savoir-faire.

M. Ducellier de « la cuisine de Caroline » a assuré la restauration du midi et les parents d'élèves de l'école Prévost Freinet proposaient une vente de boissons et pâtisseries au profit de la coopérative scolaire.

Pour la seconde année consécutive, nos boulangers Stéphane et Aline accompagnés de leur fille sont venus l'après-midi pour un atelier pâtisserie avec les enfants présents. Les petites mains se sont laissées guider pour créer leurs propres petits gâteaux et tous étaient fiers de nous montrer leurs créations et surtout de pouvoir les déguster. Encore un grand merci à « la Fournée de Lulu » pour ce temps passé parmi nous.

Une Mini-ferme avait pris place à l'extérieur. Nous remercions M. Caron d'avoir amené ses animaux et d'avoir répondu aux questions de tous les visiteurs.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour notre prochaine édition.

*La commission animation*





## ILLUMINATIONS DE NOËL

C'est le samedi 7 décembre 2019 que les Villers-Ecallois se sont retrouvés pour décorer le sapin de la commune dans la cour de l'école Prévost Freinet. Cette année les couleurs choisies étaient le rouge et le blanc.

Une fois le sapin décoré, nous nous sommes tous retrouvés dans la cour du restaurant scolaire. Après la visite du Père-Noël, vous avez pu tous partager le traditionnel goûter offert par la municipalité. Les enfants sont repartis avec un sachet de friandises.

Les illuminations de la commune sont toujours un moment fort de l'année, c'est un moment chaleureux, un moment de partage et cela permet aux Villers-Ecallois de partager un après-midi convivial.

Nous remercions la direction de Ferrero qui n'hésite pas à nous faire un don de chocolats chaque année.

Les membres de la commission animation et le Père-Noël se réjouissent à l'idée de vous voir encore plus nombreux en décembre 2020.

*La commission animation*



## CCAS

Le CCAS offre, au choix, un repas ou un colis aux aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année.

Le dimanche 8 décembre se déroulait, salle Raimbourg, le traditionnel banquet.

130 convives ont pu partager le repas concocté par le traiteur Catel et la boulangerie de notre commune « La Fournée de Lulu ». L'animation était assurée par deux musiciens issus de l'orchestre Collin Thomas.

Comme les années précédentes, cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Nous nous réjouissons de voir que vous êtes de plus en plus nombreux, chaque année, à participer à cette manifestation.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de partager avec nous ces bons moments de convivialité.

Le jeudi 13 décembre, les membres du CCAS ont distribué 269 colis.

*Janine Mouton*

## 60 ans de présence à Villers-Ecalles



*Fin 1959, la société Dulcea, filiale de Ferrero s'implante à Villers-Ecalles avec le rachat de la filature Prévost-Grenier.  
Soixante ans après, revenons sur l'histoire du site...*

### AVANT FERRERO

Initialement, l'usine est une teinturerie de fil de coton construite en 1872 pour la société Prévost et Grenier sur un site appartenant à la famille Brigalant. Se succèdent sur ce site, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, un moulin à blé dit moulin de Bellegarde puis une filature de coton, réglementée par ordonnance royale de juillet 1827 accordée au sieur Davranche. En 1910, l'usine est inondée. En 1911, la roue hydraulique est remplacée par une turbine. A la suite d'un incendie en 1913, les ouvriers reconstruisirent une partie de l'usine.



*Reconstruction de l'usine suite à l'incendie*



Sous les directions successives de Marie-Parfait-Louis Prévost, de Jean Prévost, d'Albert et Henri Grenier, le site de la teinturerie reçoit par charrette le coton travaillé à la filature (située à Villers-Ecalles après le moulin en direction de Duclair).



*La maison du chimiste (actuellement locaux administratifs)*

Ce coton transporté par gros ballots aussi appelés bourres est teint en autoclave ; lavé avec du chlore puis séché sur des cylindres chauffants. La teinture est dotée d'un chimiste et utilise des colorants naturels et synthétiques. Le coton teint repart ensuite avec la même charrette vers la filature.

L'activité de la teinturerie perdure jusqu'en 1945. A cette date, l'usine est rachetée par la société Guldeman. Jean Guldemann est un industriel textile venant de Troyes. Un petit tissage s'installe fin 1953 en rez de chaussée avec confection au 1er étage. Une trentaine de personnes y produisent des torchons parisiens, wassingues, chamoisines, langes de bébé... Cette ultime production perdurera jusqu'en 1958.

## 1959: RACHAT DU SITE par DULCEA

En 1959, Dulcea SA, filiale de Ferrero rachète l'ancienne teinturerie. Le site abrite d'abord la production des Mon Chéri. Rapidement, la petite unité industrielle est transformée et agrandie afin d'y implanter les machines nécessaires à la production de chocolats. En janvier 1961, le recrutement du personnel commence et se fait sans problème auprès de la main d'œuvre locale alors spécialisée dans la filature et l'industrie textile. On passe de 145 employés en 1960 à 241 en 1961. Mais passer du textile au chocolat n'est pas une mince affaire. Grâce aux équipes italiennes venues d'Alba, petite ville du Piémont, la formation aux technologies et à la transformation des matières premières telles que le cacao, le lait, les noisettes, les cerises, la liqueur se révèle un réel succès. A cette époque, les français sont peu nombreux dans les effectifs. Parmi les italiens, nombreuses sont les femmes qui sont venues pendant une année pour enseigner le savoir-faire du chocolat aux équipes françaises récemment embauchées.



*C'est en 1961 que l'usine commence la fabrication de la pâte à tartiner «la Tartinoise».*



## 1966: début du NUTELLA

En 1966 on entend parler pour la première fois de la pâte à tartiner Nutella qui vient remplacer le nom de « Tartinoise ».

Ce que peu de gens savent, c'est que la plus fameuse des pâtes à tartiner fut inventée en Italie quelques vingt années plus tôt ! Au lendemain de la seconde guerre mondiale, en Italie comme dans toute l'Europe, le chocolat est une denrée rare et coûteuse. A cette période, Pietro Ferrero, un pâtissier à Alba, une petite ville du Piémont va créer une recette élaborée à partir des ingrédients disponibles dans cette région du nord de l'Italie : des noisettes, du lait, du sucre et un peu de cacao. Il obtient une pâte qu'il façonne « en pain » enveloppé dans une feuille de papier d'étain. Inspiré par un classique de la pâtisserie traditionnelle piémontaise, ce produit sera alors baptisé « Giandujot ». Mais ce n'est qu'en 1949, que la recette est finalisée. Par un été torride, raconte la légende, le Giandujot se mit à fondre. Voyant cela, Pietro Ferrero comprit les grands avantages de cette consistance plus crémeuse. Il adapta la recette pour obtenir la pâte à tartiner onctueuse que nous connaissons aujourd'hui et l'appela à l'époque Supercrema. Le succès ne tarde pas à venir. Les commandes toujours plus nombreuses amènent Pietro Ferrero à industrialiser le procédé de fabrication. En 1949, son fils Michele perpétue la tradition. Il développe l'entreprise familiale en conservant évidemment la recette de son père. Il invente également de nouveaux produits et se lance surtout dans un développement international.



### 1980-2000: DEVELOPPEMENT DU SITE

Dans les années 1980, de nouvelles tours de torréfaction sont installées sur le site à la place du magasin de produits finis qui est transféré à Grand Quevilly. En 1981, l'acquisition de 36 000 m<sup>2</sup> permet l'extension de l'atelier de conditionnement et la construction d'un magasin de stockage. Dans les années 1990, un nouvel atelier de préparation de Nutella® est construit. Il permet l'automatisation de la ligne de fabrication. En 1995, le groupe confie au site de Villers-Ecalles la production du Kinder Bueno.



Dans les années 2000, c'est la reconstruction du bâtiment de stockage des matières premières. Puis en 2004, une extension est faite avec l'implantation d'une deuxième ligne de fabrication de Nutella® en continu ainsi qu'une tour de dosométrie associée. Les investissements suivent un rythme effréné. Entre 2004 et 2006, vingt millions d'euros ont par exemple été investis dans la construction de la nouvelle ligne de conditionnement modulable pour Nutella®.



### 2010:

Le groupe Ferrero est la troisième industrie productrice de confiserie en Europe continentale et le quatrième groupe mondial du secteur de la chocolaterie-confiserie. Le groupe créé en 1946 compte environ 20 000 collaborateurs, 15 établissements industriels. La production s'élève à 700 000 tonnes par an répartis sur une cinquantaine de produits. En 2006, le chiffre d'affaire consolidé est de 6,2 milliards d'euros. Selon l'édition 2009 du classement du magazine Forbes, Michele Ferrero est l'homme le plus riche d'Italie, avec un patrimoine estimé à 9,5 milliards de dollars, devant le chef du gouvernement Silvio Berlusconi. Au niveau mondial, il occupe la 40<sup>e</sup> place.

### 2020:

En 2017, en présence du Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, Ferrero France dévoile les contours de son projet d'extension et de modernisation de l'usine de Villers-Ecalles et confirme ainsi son ancrage local. Le projet comprend la construction d'un nouveau bâtiment de stockage de près de 6500 m<sup>2</sup> et la modernisation des équipements de réception et de stockage de l'usine pour un montant de 38,5 millions d'euros.

Aujourd'hui, l'activité française de Ferrero est concentrée sur quatre sites autour de Rouen : l'usine de Villers-Ecalles, les entrepôts de Grand-Quevilly et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et le siège social de Mont Saint-Aignan. Avec sa force de vente répartie sur tout le territoire, Ferrero France compte 1350 collaborateurs.

2,4 millions de barres de Kinder Bueno sont fabriquées chaque jour dans l'usine de Villers-Ecalles. Le site normand de Villers-Ecalles exporte 33% de sa production vers L'Union Européenne.

Villers-Ecalles reste le seul site de production en France. L'usine fournit chaque jour pas moins de 2 millions de consommateurs. Elle est la première usine mondiale de production de NUTELLA®. Elle en produit près d'un million de pots, de différents formats. Sur une année, sa production frôle les 100 000 tonnes de pâte à tartiner.

En 1960, Le Conseil Municipal transmettait ses « remerciements à DULCEA pour le chocolat donné aux enfants des écoles pour l'arbre de Noël du 17/12/1960 ». Soixante ans après, les petits écoliers de Villers-Ecalles profitent toujours avec le même plaisir des friandises offertes par l'entreprise pour le goûter de Noël !



Visite du nouveau bâtiment de stockage par le Conseil Municipal et les riverains



EMO J-C

# DEUX SPORTIFS VILLERS-ECALLOIS

## À L'HONNEUR



Manon est une petite fille de 9 ans. Elle pratique la boxe, le full-contact\* (boxe pieds, poings) au Club Yervillais de sports de combat depuis l'âge de 5 ans.

Elle a été 2 ans dans le cours des oursons (5 ans à 7 ans) et elle est actuellement dans le cours des ados (7 ans à 15 ans). Elle a participé à plusieurs compétitions et a gagné plusieurs titres depuis 2 ans.

### La saison 2018/2019 :

- le 15 décembre 2018 : championne de Normandie en light-contact\* à Manéglise près du Havre.
- le 21 avril 2019 : championne de France en light-contact à l'Isle d'Abeau entre Lyon et Chambéry.
- le 11 mai 2019 : vice-championne de la coupe de France en light-contact à Melun.

### La saison 2019/2020 :

- le 12 octobre 2019 : championne de la coupe de France en light-contact et vice championne de la coupe de France en point fighting\* à St-Étienne-du-Rouvray
- le 16 novembre 2019 : championne de Normandie dans les 2 disciplines en light-contact et en point fighting à Harfleur.
- le 24 novembre 2019 : championne du Trophée Nelly Lefévre (hommage à la fondatrice du club de full-contact qui est décédée en 2015) en light-contact et en point fighting dans les 2 disciplines à Caudebec-en-Caux.

Manon est qualifiée pour participer aux championnats de France en light-contact et en point fighting du 10 au 12 avril 2020 à Melun. Elle participera au Trophée de France du 29 au 31 mai 2020. Le lieu n'est pas encore confirmé.

Son père pratique aussi la boxe et le full-contact depuis l'âge de 12 ans. Il a commencé au club de Barentin et il y est resté 5 ans. Il a ensuite rejoint le club de Yerville dans lequel il est depuis 26 ans. Il a participé à beaucoup de compétitions comme amateur et professionnel. Il est moniteur fédéral depuis 2007, ceinture noire 3e degré et arbitre national. Il a participé à des stages de

sélection en équipe de France. Il est 15 fois champion de Normandie dans les 3 disciplines en light-contact, en full-contact et en point fighting, 8 fois champion de la coupe de France dans les 3 disciplines, 10 fois champion de France, 5 fois champion trophée de France et il a participé à plusieurs combats internationaux avec des adversaires belges, anglais et écossais.

### La saison 2018/2019 :

- Le 11 mai 2019 : champion de la coupe de France en light-contact et en point fighting à Melun.

### La saison 2019/2020 :

- le 12 octobre 2019 : champion de la coupe de France en light-contact et en point fighting à Saint-Étienne-du-Rouvray.
- le 16 novembre 2019 : champion de Normandie en light-contact et en point fighting à Harfleur.
- le 24 novembre 2019 : champion du trophée Nelly Lefévre en light-contact.

Cyrille est qualifié aussi pour les championnats de France en light-contact et en point fighting du 10 au 12 avril 2020 à Melun. Il participera également au trophée de France du 29 au 31 mai 2020. Le lieu n'est pas encore confirmé.

Cyrille a pratiqué la boxe anglaise pendant 6 ans - de 2005 à 2011 - dans différents clubs : Barentin, Rouen, Pont-Audemer et Dieppe.

Lors de sa participation à sa première saison en championnat de Normandie et de France, Cyrille a été convoqué par l'équipe de France et a été classé 3e de l'équipe en super-lourd.

*\*Le full-contact est un sport de combat appartenant aux formes de boxes pieds-poings né aux États-Unis dans les années 1960 et 1970 et surnommé dans ce pays « kick-boxing ».*

*\*Le light-contact (littéralement « contact léger ») désigne habituellement la version contrôlée du full-contact (boxe américaine). En compétition, il se déroule, le plus souvent, sur un praticable de tapis et est accessible à tous les âges et niveaux pour les garçons et les filles.*

*\*Le point fighting est une discipline de kick-boxing dans laquelle deux adversaires s'affrontent avec l'objectif premier de marquer des points en utilisant des techniques autorisées avec vitesse, agilité et précision.*

Toutes nos félicitations à Manon et à son papa.



## KARATE CLUB SEINOMARIN

Le 12 janvier 2020 a eu lieu le championnat combat de Seine-Maritime à Elbeuf.

Le karaté club Seinomarin y participait.

- ZAGHOUANI LAMIA championne de Seine-Maritime
- LEBLOND CLEMENCE championne de Seine-Maritime
- BUNEL CLOVIS vice-champion de Seine-Maritime
- LE ROUX LOIC 3<sup>e</sup>

Tous ces compétiteurs sont qualifiés pour le Championnat de Normandie.

Loïc a, durant cette compétition, coaché tous nos élèves. En fin d'après-midi, il est monté sur la 3<sup>e</sup> marche du podium dans la catégorie des séniors.

Je félicite mes élèves pour leur excellent comportement et remercie Loïc pour son coaching.

DOMINIQUE

## FOOTBALL CLUB DE VILLERS-ECALLES



Quand ce bulletin paraîtra, la saison sera presque terminée. Pas la meilleure pour le football club, une dernière place en championnat laisse envisager une descente en division inférieure pour la prochaine saison. Quelle en est la raison ? Le changement de joueurs en début de saison et les matchs ! Le manque de motivation à l'entraînement et les matchs ! Peut-être le niveau trop fort des autres équipes, peut-être tout réuni. Malgré tout l'ambiance est au beau fixe et tant pis, on jouera pour le plaisir, l'espoir perdure. Les manifestations ont toujours du succès. Le loto de décembre a encore satisfait les participants heureux de repartir avec de beaux lots.

Un grand merci à tous les aidants du club et extérieurs au club.

**Prochaines manifestations :**

- deux lotos sur le weekend : le vendredi 17 avril et le dimanche 19 avril 2020
- la foire à tout au stade : le dimanche 7 juin 2020

Des renseignements vous seront donnés ultérieurement par affichage ou par téléphone.

Contacts : Albert au 02 35 92 01 65 ou Georges au 02 35 92 00 92

Le bureau

## ASSOCIATION ENFANTS LAO

### LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

### ຄວາມ ຫວັງ ຂອງ ເດັກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ



En septembre 2019, le village de Ban Vang Mao, soutenu par E.L.R.E., a été isolé et inondé (3 m de hauteur d'eau) pendant près de 3 semaines.

Les bénéficiaires étaient dans une situation catastrophique et ont demandé de l'aide.

Les dégâts et les pertes ont été importants, à l'école (80%), dans chaque foyer et à la pagode.

Deux aides d'urgence ont été débloquées pour que le village de Ban Vang Mao reprenne vie :

Dans un premier temps, une aide de vivre et de biens de première nécessité pour les 580 habitants du village.

Dans un deuxième temps, une aide pour l'achat de livres et de matériels scolaires pour l'école et un soutien pour les bonzes de la pagode.

Ces aides d'urgence ont été possibles grâce aux manifestations et actions organisées par l'association et grâce à notre correspondant laotien, Khampa, qui s'est chargé des achats et de la distribution.

En octobre, le week-end solidaire « Tout pour l'enfant » fut un franc succès ainsi que le concert de Gospel, en novembre, en l'église de Barentin.

La prestation « Emballage cadeaux » a permis de récolter de nombreux dons matériels et de faire de belles rencontres. Tous nos remerciements vont aux enseignants qui ont accueilli les 25 bénévoles.

Un grand merci à tous les visiteurs, donateurs, bénévoles, adhérents, partenaires...

Deux Parrainages d'étudiants :

Soubannah, la jeune étudiante parrainée scolaire depuis 3 ans par E.L.R.E. est maintenant inscrite à l'université pour 2 ou 3 années (niveau maîtrise).

Ninka, une autre jeune fille, niveau bac, est parrainée depuis octobre pour sa première année dans une école supérieure.

Le partenariat avec 2 classes d'une école de Saint-Etienne-du-Rouvray, reconduit pour la 3<sup>e</sup> année

consécutives, permet de sensibiliser les écoliers français à des problématiques inconnues.

Pour soutenir le village de Ban Vang Mao et l'association E.L.R.E., voici les prochains événements :

Avril 2020 : mission solidaire au Laos

24 et 25 octobre 2020 : Week-end solidaire, salle Pasteur de Villers-Ecalles de 9h à 18h Loto le dimanche

L'association, étant reconnue d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts.

Vous pouvez adresser vos chèques au siège de l'association ou faire un don sur le site sécurisé Hello Asso.

Tous les bénéfices et dons récoltés au cours de ces diverses prestations seront intégralement versés dans les réalisations des projets au Laos.

A cela, il faut ajouter le soutien de nouveaux partenaires et l'arrivée de nouveaux bénévoles et adhérents.

Toutes ces actions permettent d'offrir une meilleure scolarité aux enfants du village de Ban Vang Mao et de réaliser les projets de l'association.



MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

ຂອບໃຈ ຫວາຍງ

Pour toutes informations, contactez-nous :

Association E.L.R.E. Enfants Lao,  
les Rizières de l'Espoir  
603 route de Bouville  
76360 Villers Ecalles - 02 35 92 47 20  
enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com

## LE JUMELAGE

Notre année a commencé avec l'Assemblée Générale le 7 février. Nous avons été ravis de vous y retrouver si nombreux ainsi que de remarquer la présence de nouvelles familles... bienvenue à vous !



Ce fut l'occasion pour nous de revenir sur les événements de l'année 2019 et notamment notre soirée de novembre, très réussie, placée sous le signe de la mer et des bateaux.

Notez déjà sur vos agendas, le samedi 28 novembre pour la prochaine soirée qui aura pour thème le noir et le blanc... vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à comment vous approprier ce thème... Nous avons hâte de découvrir votre créativité !

**Nous avons ensuite échangé sur les projets à venir :**

En premier lieu, la pièce de Théâtre «Fallait pas les agacer» jouée le dimanche 15 mars 2020 à 15 H salle Raimbourg.

Et puis le prochain grand RDV, c'est le weekend de l'Ascension à Beelen où nous sommes conviés pour fêter les 1100 ans de la ville ! L'ACVE et les Majos Stars seront des nôtres pour représenter Villers-Ecalles à cette occasion, notamment lors de la grande Parade dans la ville le samedi après-midi.

En juillet, les jeunes partiront découvrir l'Allemagne en compagnie de Nolwenn et Margo... Le programme n'est pas encore défini mais Andreas et Sara y travaillent...

*Le jumelage*

### Contacts :

**Présidente :** Sandrine LAFONTAINE,  
sandlafontaine@gmail.com 06 62 98 56 85  
**Vice-Présidente :** Fabienne VITIS,  
f.vitis@hotmail.fr 06 88 80 80 29  
**Trésorier :** Emmanuel VITIS,  
e.vitis@hotmail.fr 06 79 60 25 00  
**Secrétaire :** Crystelle LANOS, crystelle.lanos@sfr.fr  
**Responsable Jeunes :** Margo LANOS,  
lanosmargo@gmail.com  
**Membres actifs :** Michel SAUMON, Béatrice BUREL,  
Monique GAUTIER, Jacques GRANLIN,  
Martin LANOS.



## ASSOCIATION DU SOUVENIR DE VILLERS-ECALLES

L'année 2019 a été bien remplie.

35 adhérents nous ont rejoints, et deux fois autant d'amis et de sympathisants.

La galette de début février et le barbecue du mois d'août ont remporté un beau succès dans une bonne ambiance.

Les cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre ont gardé leur sérieux, accompagnées des officiels et des écoles.

Cette association a pour but de pérenniser ces moments d'anniversaires et d'accompagner les anciens combattants de la commune.

Elle rend, ces jours là, les honneurs et le respect à tous les hommes et femmes à qui nous devons d'être ensemble aujourd'hui.

Les cérémonies sont suivies d'un apéritif offert par la commune et d'un repas auquel tout le monde peut s'inscrire.

L'année 2020 a débuté par la galette qui a rassemblé 80 personnes.



Augmenter notre nombre d'adhérents est notre souhait le plus cher ainsi que celui de faire vivre le souvenir.

**Prochains rendez-vous :** le 8 mai et le 11 novembre. Nous vous attendons nombreux auprès des monuments aux morts.

Nous vous attendons également le 23 août pour notre barbecue qui, l'année dernière, a réuni 100 personnes.

Nous sommes heureux de pouvoir à chaque fois réunir des personnes, passer un bon moment, accompagner nos anciens et surtout perpétuer le souvenir de ces commémorations pour ne jamais oublier.

Venez nous rejoindre en contactant soit la Mairie, soit le 06 80 94 98 82.

*Le Président Georges Leprest*



## R.E.V.E

L'association R.E.V.E a repris son activité avec ses bénévoles motivés lors de la rentrée scolaire des enfants.

Comme nous avions prévu, nous étions présents à la salle Raimbourg lors de l'exposition de peinture et d'art qui a eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019. Nous avons accueilli, ces deux après-midis, des enfants qui ont exercé leurs talents d'artistes. Apparemment, ils ont apprécié de faire des oeuvres avec des cotons tiges et peinture qu'ils étaient fiers de montrer à leurs parents qui profitaient pendant ce temps de flâner auprès des exposants.

Le samedi 12 octobre 2019, les enfants ont été conviés à des ateliers en rapport avec Halloween, pinatas, photophores momies, sablés, etc... Les parents sont venus les rechercher après leur goûter et ils sont repartis avec leurs travaux. Ils avaient l'air contents de cette après-midi.

Puis le 14 décembre 2019 c'était Noël et les enfants présents ont confectionné des mobiles de Noël, des personnages en pâte à modeler auto durcissante, des petits sablés et divers autres petits objets en rapport avec cette fête de décembre. Après le goûter, nous avons eu la visite surprise de notre ami à tous, grands et petits, le Père Noël qui a distribué des bonbons aux enfants. Vers 16h30, les parents sont arrivés et les enfants sont repartis avec leurs travaux et des chocolats.

Ensuite, nous avons attaqué allègrement l'année 2020 en proposant un atelier cuisine le samedi 22 février au cours duquel ils ont pu confectionner des friandises et douceurs qui leur ont fait très certainement plaisir.

Le samedi 25 avril 2020 à la salle Raimbourg, Monsieur Thomas Godon viendra animer un atelier théâtre par petits groupes puis ils auront leur goûter et en fin d'après-midi les enfants auront le plaisir de voir leurs parents assister à la représentation du spectacle. Nous pensons d'avance que ce sera un excellent moment à partager en famille.

Le samedi 16 mai 2020, nous ferons une sortie avec les enfants à l'extérieur de Villers Ecalles. Comme nous en avons parlé lors de notre Assemblée Générale du 28 juin 2019, notre choix s'est porté sur la journée aux Jardins Animaliers Biotropica. Nous partirons de bonne heure, les enfants amèneront leur pique-nique et ils profiteront des animaux. Nous leur offrirons un goûter avant de repartir pour rejoindre notre point de départ. L'école sera finie mais notre association sera à nouveau présente à partir de septembre 2020. Nous avons déjà quelques dates de septembre à décembre 2020.

Nous étions présents à la fête des Associations et nous renouvellerons cette expérience l'année prochaine.

Nous remercions tous nos bénévoles qui nous accompagnent à chaque animation d'enfants. Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter nous avons toujours besoin de monde pour entourer les activités et avoir des nouvelles idées.

L'association R.E.V.E



## ACVE

Le goûter de l'Epiphanie s'est déroulé le samedi 18 janvier. Il avait pour but de réunir les différents groupes afin que les nouveaux danseurs fassent connaissance avec les anciens.

Les plus jeunes ont fait des jeux préparés par Gwenaël, ils ont présenté leurs danses aux autres groupes.

Les groupes suivants ont organisé des quizz musicaux, ont joué à la chaise musicale, etc...

Tous ces groupes ont partagé la galette des rois avec des boissons et friandises.

Chacun est reparti avec un petit cadeau et des chocolats.

Les groupes d'adultes ont partagé l'apéritif et dégusté une raclette.

Cette journée fut clôturée par la présentation des danses de chaque groupe.

Merci aux adhérents ainsi qu'aux membres actifs pour cette journée riche en échanges.

**Le week-end de l'Ascension, 14 danseurs adultes participeront au voyage à BEELEN avec le comité de Jumelage pour les 1100 ans de notre ville jumelle. Ils défilent dans les rues en présentant une chorégraphie préparée par Gwenaël et présenteront leurs différentes danses lors du dîner.**

*Le gala de fin d'année aura lieu le dimanche 21 juin 2020 à 15h00 au théâtre Charles Dullin de Grand Quevilly.*

Notre fidèle photographe viendra au cours du mois d'avril pour tous les groupes.

Les pochettes photos ainsi que les places du gala seront vendues début juin.

La clé USB du spectacle sera à réserver et à payer d'avance.

Gwénaël ainsi que l'ensemble des élèves travaillent assidûment pour vous offrir un beau spectacle.

L'équipe de bénévoles est à pied d'œuvre pour la réalisation et l'achat des costumes et accessoires.

Crystelle LANOS  
06 89 88 19 75



### Horizon la petite radio qui monte

Horizon avec ses 49 800 auditeurs réguliers en FM est la petite radio qui monte dans le paysage audiovisuel normand. Nous sommes désormais la première radio associative de Normandie, loin devant RC2, RHDR et Espace. Nouveau, vous pouvez nous écouter sur vos enceintes connectées Google Home et Alexa. Et toujours sur internet via notre player à travers notre site [www.horizonnormandie.fr](http://www.horizonnormandie.fr).

Nous sommes constamment à la recherche de nouveautés musicales et de nouveaux programmes. D'ailleurs, si vous êtes intéressés pour devenir bénévoles ou simple correspondant, envoyez vos candidatures par mail [courrier@horizonnormandie.fr](mailto:courrier@horizonnormandie.fr).

### Horizon Fever 5 s'exporte

Horizon proposait le 16 novembre dernier sa cinquième soirée Horizon Fever. Une formule légèrement modifiée permettant de recevoir plus d'invités. Cocktail et petits fours avec le concours des Pionniers et les Caravelles (14/17 ans) des scouts de Barentin qui ont assuré le service. Nous avons affiché complet avec un peu plus de 180 danseurs qui se sont déhanchés jusqu'à la fin de la nuit sur les tubes des années 80 à aujourd'hui. Une soirée animée par les DJ FabriceShow et Samuel, animateurs bénévoles sur notre radio.



Horizon Fever Villers-Ecalles

Ce type de soirée vous est proposé clé en main et s'exporte désormais hors des frontières de Villers-Ecalles. Ce fut le cas le 7 février dernier au Chorus Bowling d'Yvetot où une formule lunch-bowling-soirée dansante a été organisée.

### Horizon et le service civique

Depuis le 6 janvier et jusqu'au 31 août 2020, Horizon a embauché un contrat service civique en la personne de M. Robin JOURET-LANGLOIS résidant à Barentin, étudiant en première année d'Histoire à la faculté de Mont-Saint-Aignan. Sa mission est de mettre en place des actions en faveur de l'éducation, de l'environnement, de la culture, de l'insertion professionnelle et de diffuser par le biais de notre radio des reportages ou des directs depuis des manifestations. Il était présent les 6 et 7 mars 2020 au centre commercial de Barentin



Horizon Fever au Chorus

lors de la collecte des Restos du cœur avec de nombreuses interventions en direct sur notre antenne.

### Les ateliers radio d'Horizon

Ces ateliers radio et conférence sont conçus pour des personnes de 7 à 97 ans. Ils permettent d'apprendre à réaliser une émission, de développer des qualités individuelles, collectives et de les mettre en valeur. Cet exercice radiophonique invite à la recherche, la réflexion, l'analyse et la confrontation aux choix et objectifs collectifs. Chaque participant peut ainsi découvrir des moyens d'expression personnelle et de positionnement au sein du groupe. Notre service civique, Robin, a la charge d'organiser ce type d'ateliers dans les établissements scolaires, dans les EHPAD ou dans les centres de loisirs. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé par ce type de prestations.

### Horizon vous offre des cadeaux

Chaque jour, dans les émissions « Les Matins Normands », « Horizon Passions », « Génération Horizon » et « Horizon week-end », plus de 200 euros de cadeaux sont distribués sur l'antenne d'Horizon. A gagner : des places de spectacles au Zénith de Rouen, au théâtre à l'Ouest, au théâtre Montdory de Barentin, des repas aux restaurants « La Table de Jeanne », « l'auberge du Bois Saint Jacques », et quelques grandes tables de Rouen. Chaque semaine dans Ciné-Moteurs, à gagner : des places de cinéma, des entrées pour les événements sportifs mécaniques de la région et des goodies de grandes marques de moto. Jouez avec nous sur Horizon.

### Horizon vous remercie

Nous tenons à remercier nos auditeurs et partenaires annonceurs, de plus en plus nombreux, pour leur soutien et leur fidélité. Retrouvez toute l'actualité de notre radio sur notre site internet [www.horizonnormandie.fr](http://www.horizonnormandie.fr) ou sur notre page facebook [www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/](http://www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/).

Cette radio associative n'existerait pas sans ses bénévoles, ils sont ainsi une trentaine à se relayer pour vous offrir un programme varié, de qualité et de proximité, un grand merci à eux.

Luc HEUZEY - président d'Horizon 100.9  
[president@horizonnormandie.fr](mailto:president@horizonnormandie.fr)

Bureau de l'association :  
Fabrice COQUEREL - vice-président,  
responsable de la communication 06 07 84 00 01  
Stéphanie DUBUS-COQUEREL - secrétaire  
Valérie GRANLIN - secrétaire adjointe  
Bruno HAUCHECORNE - trésorier  
Stéphane BEUCHER - trésorier adjoint  
Adresse mail : [courrier@horizonnormandie.fr](mailto:courrier@horizonnormandie.fr)  
Téléphone : 02 35 92 22 22



## CLUB D'AMITIÉ AUX ANCIENS

Pour le voyage annuel du Club, le dimanche 30 septembre, 43 adhérents quittaient Villers-Ecalles à 4 heures du matin en direction du Pays Basque. Et, c'est vers 18h30, que nous arrivions à Saint- Pee-sur-Nivelle, lieu de leur résidence pour le séjour. Un petit hôtel tenu par la même famille depuis 1900, la 5e génération !

Pour la première journée ce fut la découverte du massif de la Rhune, sommet mythique du Pays Basque, en petit train à crémaillère. Hélas, le sommet et le panorama étaient dans la brume ! L'après-midi, ce fut la visite d'Arcangues, village de Luis Mariano, puis une promenade dans Biarritz, station balnéaire fréquentée à l'origine par la noblesse espagnole.

La 2<sup>e</sup> journée fut une journée espagnole : Saint-Sébastien puis le monastère de Saint Ignace de Loyola.

Le 3<sup>e</sup> jour était cool : après une matinée « détente et repos » nous sommes partis, sous un très beau soleil, à la découverte de Saint-Jean-de-Luz, port de pêche pittoresque et ville du mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie -Thérèse.

Le vendredi matin, ce fut une grande et belle découverte pour tous les participants : visite d'Arnaga, maison d'Edmond Rostand – auteur de Cyrano de Bergerac - (Villa de 40 pièces et 1500 m<sup>2</sup> habitables), devenue musée. Une très belle propriété entourée de superbes jardins à la française, sur le devant, et à l'anglaise sur l'arrière.

L'après-midi était consacré à la découverte de Bayonne, point de rencontre de deux rivières : la Nive et l'Adour. Journée se terminant par la visite d'une conserverie artisanale de confits et de foie gras, et de salaison du célèbre jambon de Bayonne, suivi d'une dégustation.

La dernière journée a permis de visiter Saint-Jean-Pied-de-Port, ville étape sur la route de Saint Jacques de Compostelle, puis d'aller au col d'Ibardin, à la frontière espagnole, afin de faire du shopping dans les « ventas » - boutiques de produits détaxés.

La dernière soirée était une soirée très festive avec notre Groupe Normand et un Groupe venant des Hauts de France, du département du Pas de Calais.

Et c'est le cœur serré que nous reprenions le bus, dimanche 6 octobre, après des adieux à la famille Bonnet, propriétaire de l'établissement.

Un très beau séjour, un bel établissement hôtelier à l'ambiance très familiale « comme chez nous », d'excellents repas « maison » bien arrosés, une super ambiance, des fous rires, un peu de pluie et du soleil. Nous étions de retour sur Villers-Ecalles vers 21 heures, et c'est le cœur un peu serré que nous nous sommes séparés, tristes, la tête pleine de bons souvenirs, en se promettant de se retrouver sur le prochain voyage prévu en 2020 au MONTENEGRO.

De quoi réchauffer l'hiver.

Ces séjours, outre le fait de se rencontrer, de mieux se connaître, permettent, au moins pendant une semaine, de rompre la solitude parfois lourde à porter et d'oublier les ennuis et soucis de santé.

L'Assemblée Générale du Club d'Amitié aux Anciens de Villers-Ecalles s'est tenue le samedi 11 janvier 2020, en présence de Valérie Granlin, Adjointe au Maire et de Christophe Bouillon, Député, Conseiller départemental et de 90 adhérents.

Après une pensée pour les adhérents disparus en 2019, et un message d'amitié et de soutien à Claude et Bernadette Vincent, il a été fait un historique des activités 2019 et présenté le bilan financier du Club. Il a été décidé de maintenir la cotisation annuelle à 12 € par personne.

Pour 2020, il y a un potentiel de 441 anciens âgés de 63 ans et plus dans notre Commune, et nous avions au 31/12/2019, 130 adhérents (chiffres en légère hausse, avec quelques « jeunes » retraités qui nous ont rejoints).

Le programme 2020 a été évoqué avec, déjà programmée, la visite de la Chocolaterie FERRERO.

Le voyage annuel aura lieu du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, au MONTENEGRO, avec un hébergement à l'Hôtel Palas à Petrovac. Il y a 52 inscrits et nous avons 4 personnes sur liste d'attente... Nous essayons d'obtenir des places supplémentaires... Mais actuellement, aucune disponibilité. Mais une liste d'attente est toujours utile, en cas de désistement, notamment en cas de maladie ou d'accident !

Bien entendu, les adhérents peuvent rejoindre les joueurs (cartes, dominos...) tous les mardis après-midi de 13h30 à 17h00 autour de gâteaux, café, thé...dans la salle mise à la disposition du Club, dans la Salle André Raimbourg.

Point très important, répondant ainsi à de nombreuses questions : les propositions d'activités ne sont distribuées qu'aux adhérents à jour de COTISATION au 28 février de l'année en cours.



Puis, le dimanche 12 janvier, a eu lieu la traditionnelle « Galette des Rois », avec 103 participants (notre record !) dont quelques « petits nouveaux », et ce, pour notre plus grande satisfaction.

C'est un couple de DJ CHATAM ANIMATION, qui a assuré l'animation, très appréciée des participants.

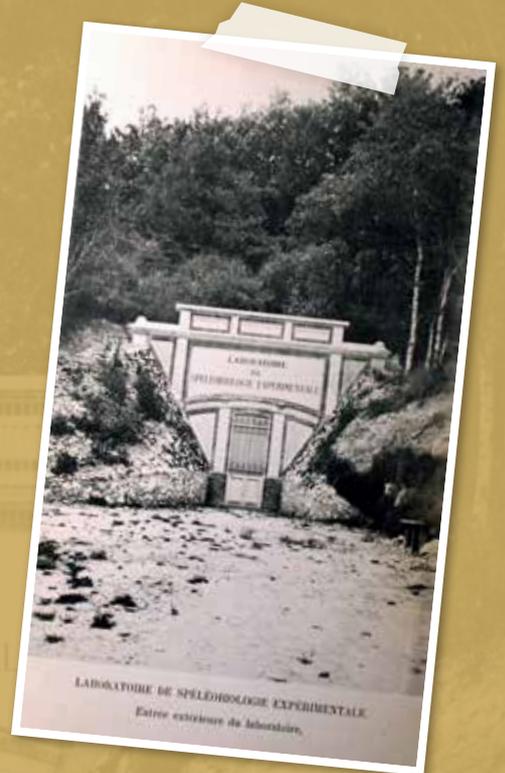
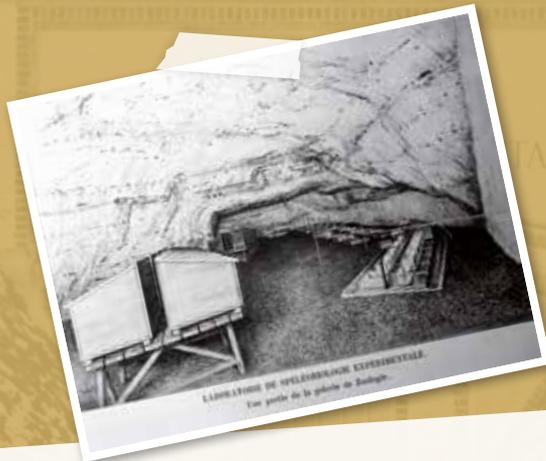
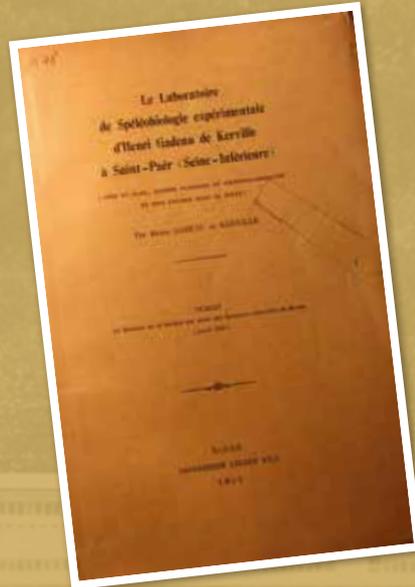
Les Reines et les Rois ont tous reçu une rose.

Un très agréable après-midi d'échanges et de complicités avec nos séniors et toujours le même plaisir de se retrouver réunis... Malgré quelques soucis avec l'alarme incendie, à priori déclenchée par un « gamin » qui s'était introduit dans le hall... et qui se croyait très malin !



# Retro

10/7/1910 : inauguration du laboratoire  
de Henri Gadeau de Kerville



Le 10 juillet 1910, P. Préaux, Maire de Villers-Ecalles est l'un des 60 invités de Henri Gadeau de Kerville lors de l'inauguration du laboratoire situé à proximité du chemin rural qui relie Villers-Ecalles et Saint Paër.

Henri Gadeau de Kerville, né à Rouen le 17 décembre 1858 et mort à Bagnères-de-Luchon le 26 juillet 1940, est un zoologiste, entomologiste, botaniste, spéléologue et archéologue français.

Dans son laboratoire de spéléobiologie expérimentale composé de différentes galeries qui s'étend sur plus de 600 m<sup>2</sup>, il élevait des mollusques, des batraciens, des insectes et des plantes dans l'obscurité.

Par la suite, le chemin rural qui y menait a pris le nom de rue Gadeau de Kerville.

(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)